

Présentation synthétique du Grand-Figeac



Rappel des objectifs des Rendez-vous Communaux

- Informer et expliquer l'action de la Communauté de Communes
- Conforter le sentiment communautaire
- Recueillir les attentes et les demandes des Communes et des habitants

Finalité

- Restituer au Conseil de Développement et au Conseil Communautaire
- À intégrer dans le suivi du projet de mandat, orientations prioritaires et actions immédiates et ultérieures
- Actualiser le projet de territoire



92 communes rencontrées

525 participants

(578 édition précédente)

580 observations

(588 édition précédente)



**Au regard des 2
premières réunions
publiques, décision de
les différer**

32 journées *(23 édition précédente)* **sur 15 mois** *(6mois édition précédente)*



INFORMATION



- De janvier 2025 à juillet 2025
- Passage dans tous les Conseils municipaux
- Pas de renouvellement des réunions publiques
- Toutes les observations sont recueillies et traitées, pour être ensuite restituées

- Quelques exemples des suites données aux 2 premières éditions
 - Rdvs Communaux 1: le Projet Alimentaire Territorial, l'ingénierie financière pour les Communes
 - Rdvs Communaux 2: l'aide complémentaire aux ALSH, la mutualisation voirie

Portrait du Grand-Figeac en 2025



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND-FIGEAC SITUATION GÉOGRAPHIQUE EN MÉTROPOLE



Population 2024 : 45 489 habitants

92 Communes / 1 300 km² - 2 100 km de voirie

12^{ème} Communauté en France pour le nombre de Communes regroupées
(19^{ème} sur l'ens. des EPCI)

34 habitants/km² *France: 118 hbt/km²*

Zone d'emploi de Figeac

17 495 emplois dont 25.8 % d'empl. Industriels (2021) (*France: 13,8%*)

taux de chômage bassin emploi FIGEAC : 7% (*France: 7.1%*) (*Lot : 7,2%*) (*Occitanie : 8,7%*)

Dotation d'intercommunalité/habitant (2024): 19,95 €
(1 004 399€ / 50 335 pop. DGF)

CIF 2024: 56.59 %
(Coefficient d'intégration fiscale)
Moy. Nat CC : 42% (2024) et CIF à 37% pour les CC de plus de 50 000 habitants

2014/2017 ...vers le Grand-Figeac



Sous l'effet des différentes lois de recomposition territoriale et de la volonté de conserver les moyens d'intervention au niveau du bloc Communes-Communauté, le projet du territoire se construit :

- 2014 : première fusion volontaire de 3 Communautés de Communes
- 2015 : prise de compétence Voirie et prise de compétence instruction des actes d'urbanisme
- 2017, en application de la Loi NOTRE, fusion obligatoire avec une 4^{ème} EPCI

Entre 2014 et 2017 : passage de 40 à 92 Communes (126 conseillers communautaires, 1300 élus municipaux), de 45 à 252 agents, de 1 à plus de 20 sites administratifs

La Communauté a 10 ans!



Coopérer : une nécessité pour faire ensemble ce qu'on ne peut faire seul

Un projet de territoire ancien qui a pris forme dès 1995 : lutter contre la métropolisation et la désertification rurale (*pub INSEE 1997 sur le déclin inexorable des villes petites et moyennes qui ne sont pas dans l'orbite immédiat de Toulouse*)

- **Un territoire rural** : sur les 92 Communes du Grand-Figeac, 58 ont moins de 300 habitants (66 – 10 470)
- **Un territoire industriel** (mécanique, aéronautique et IAA)
- **Un territoire innovant**

L'action de la Communauté en 10 ans:

Retour en images: https://youtu.be/DtkNOzDk8DI?si=kRMXDiw4uqx_RliA

...et en cartes (Atlas à disposition)

Fonctionnement du Grand-Figeac



Fonctionnement du Grand-Figeac



Les élus(e)s

DÉCISION



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

126 Conseillers titulaires
85 Conseillers suppléants

DÉCIDE dans les domaines
délégués par le Conseil
EXÉCUTE les décisions du
Conseil



EXÉCUTIF

Président
15 Vice-président(es)
2 Conseillers délégués

PROPOSE les orientations
PRÉPARE les décisions



BUREAU COMMUNAUTAIRE

46 membres : Exécutifs + 28 membres

RÉFLEXION
PROPOSITION
INSTRUCTION
INFORMATION



COMMISSIONS

11 commissions **thématiques**
6 commissions **territoriales**

CONSULTATION
PROSPECTIVE
GOVERNANCE

**COMITÉ DE
DÉVELOPPEMENT**



**CONFÉRENCE DES
MAIRES**

Un pacte de gouvernance

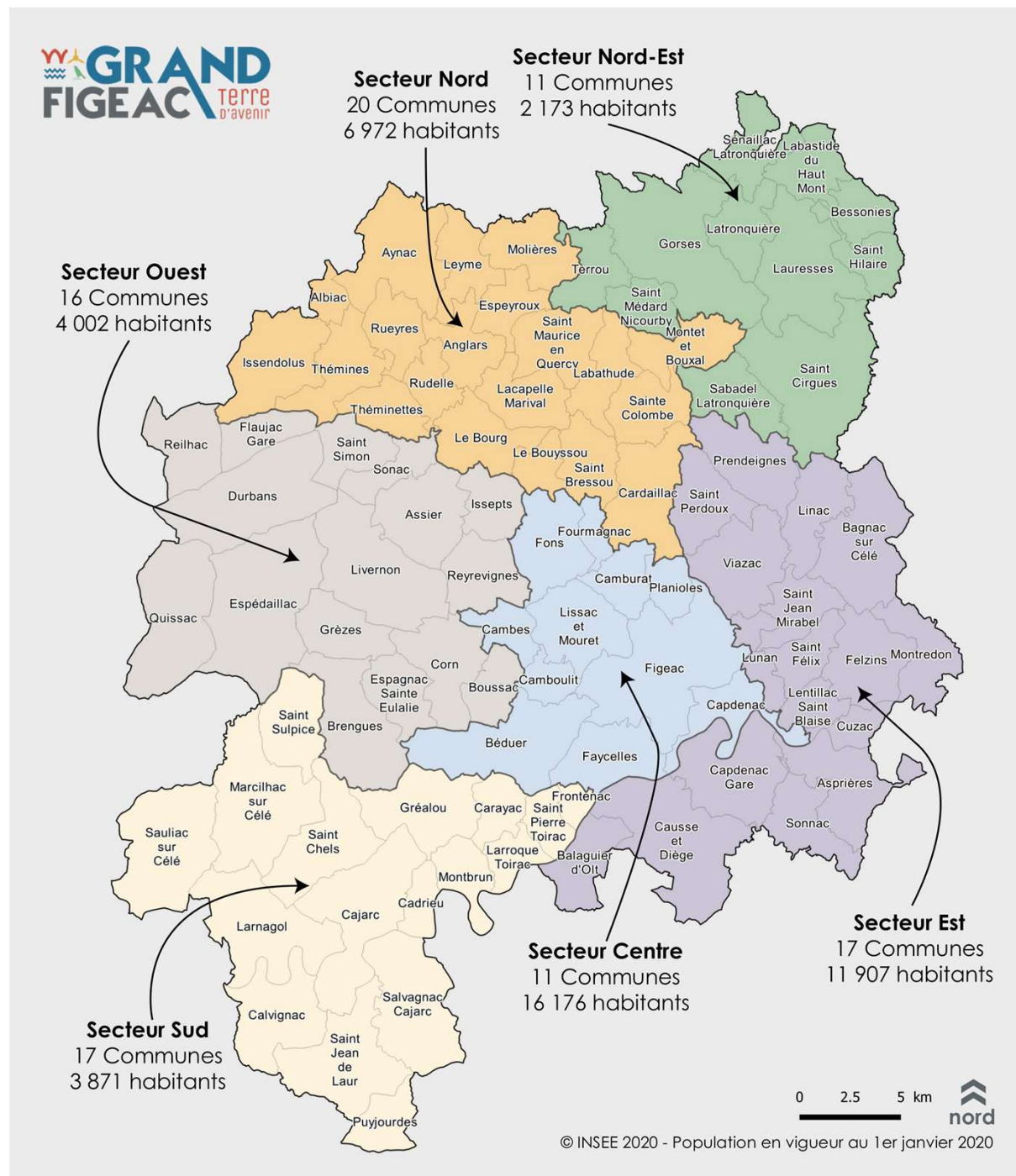
Les secteurs territoriaux



Le territoire du Grand-Figeac a été réparti en 6 secteurs territoriaux correspondant aux bassins de vie et aux polarités de l'intercommunalité

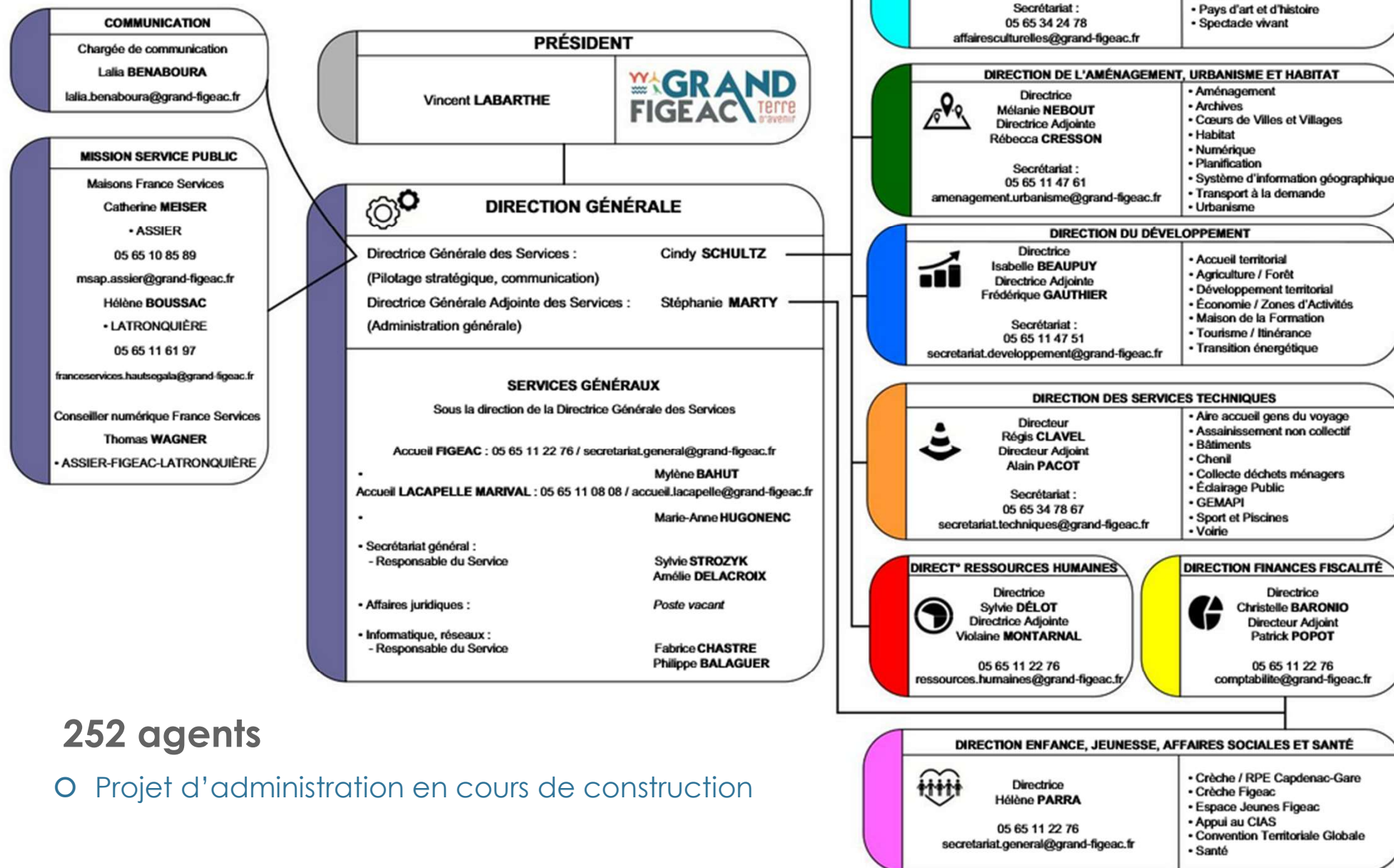
1 territoire = 1 VP de secteur = 2 à 3 projets « de territoire »

L'approche territoriale = la clé de la gouvernance du GF



ORGANIGRAMME DU GRAND-FIGEAC PAR DIRECTIONS

(Décembre 2024)



252 agents

○ Projet d'administration en cours de construction

De quoi s'occupe le Grand-Figeac



Pour porter le projet, des transferts de compétences effectués volontairement par les Communes pour constituer un EPCI à fort pouvoir d'intervention

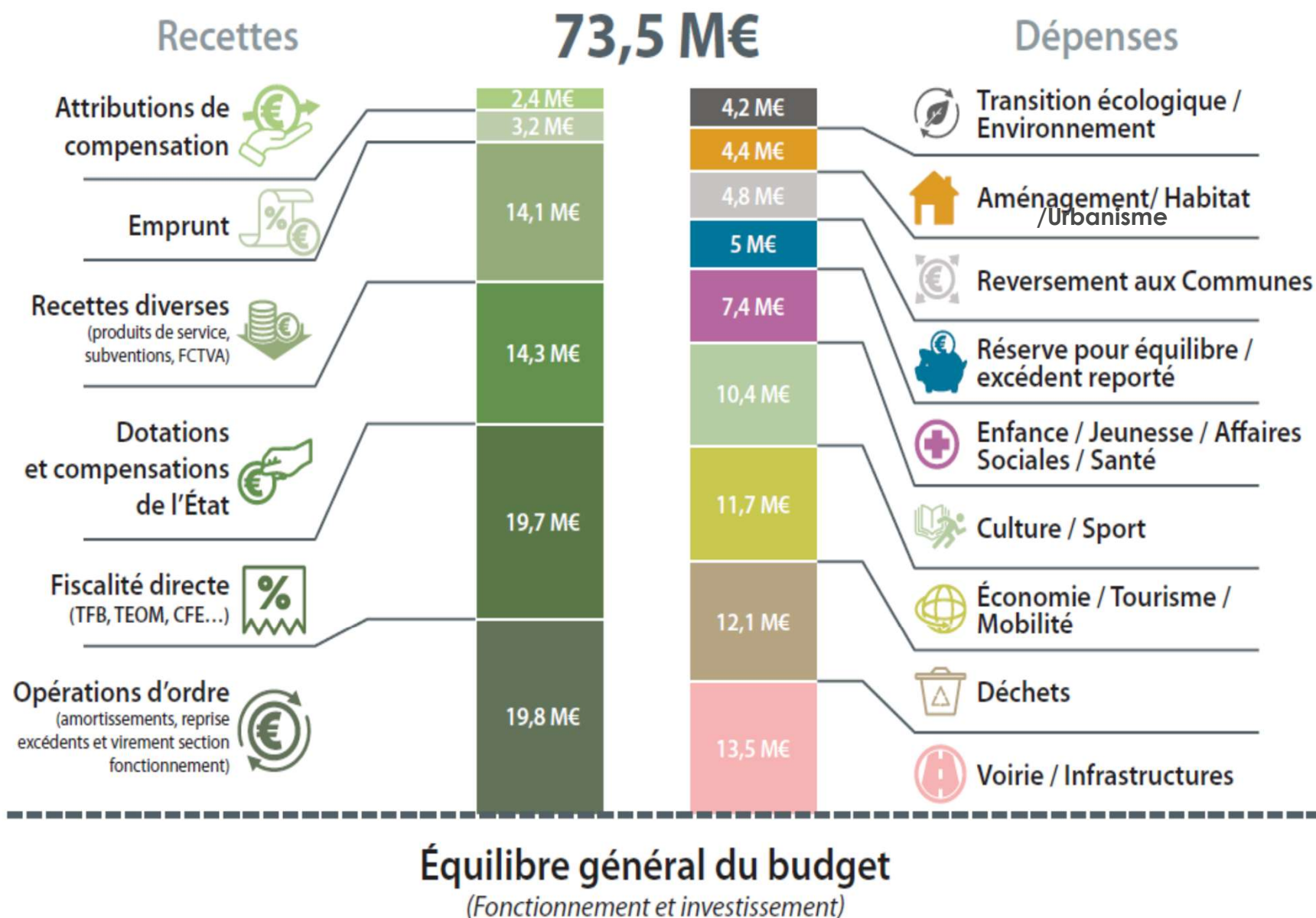
Obligatoires (prévues par la loi)

- Economie, immobilier d'entreprise, attractivité, Tourisme et développement agricole
- Aménagement des espaces publics d'intérêt communautaire
- Urbanisme, documents d'urbanisme (PLUI, SCOT) et instruction des actes
- Collecte et traitement des déchets
- Aire d'accueil des gens du voyage
- GEMAPI

Choisies collectivement pour exercice par le GF

- Habitat (PIG/OPAH, PLH),
- Sport (OIS, 7 piscines, 1 stade, 1 parcours Motocross)
- Voirie et Eclairage public,
- Culture et patrimoine,
- Petite Enfance et jeunesse,
- Social (CIAS)
- Maison des Services au Public (France Services)
- Santé (un centre de santé, 6 antennes),
- Mobilités et Transport (TAD, TIL, Scolaire, mobilités douces) ,
- Environnement et développement durable (PCAET),
- Financement des services d'incendie et de secours,
- Numérique / Très Haut Débit,
- Fourrière et chenil
- SPANC

Le budget 2025





Depuis 2023, le Grand-Figeac est engagé dans une démarche de **Budget Climat** qui consiste à analyser et à qualifier l'impact environnemental de chacune des dépenses du budget, en fonctionnement comme en investissement. La **méthode** choisie est celle proposée par **I4CE** (Institut for Climate Economics), elle permet d'analyser l'impact climatique des actions menées par la Collectivité et de les classer selon une typologie :

	Très favorable
	Favorable sous conditions
	Neutre d'origine comptable
	Neutre
	Défavorable
	À approfondir
	Indéfini méthodologique

Le premier Budget Climat a été établi sur le CA 2022 et sur un périmètre comprenant les transports, l'énergie, les déchets, le développement durable, l'habitat et la voirie/éclairage public.

En 2025, pour la première fois, **les Collectivités de plus de 3 500 habitants ont l'obligation de produire une annexe au CA 2024 traitant de l'impact du budget sur la transition climatique** basée sur l'analyse de certaines dépenses d'investissement.

Lauréate d'un appel à manifestation d'intérêt « Budget Climat 2023 » proposé par l'ADEME, le GRAND-FIGEAC a bénéficié d'un **accompagnement pour approfondir la méthode I4CE et la déployer à d'autres thématiques budgétaires.**

Ainsi, **le nouveau périmètre** comprend l'analyse des dépenses liées **à l'ensemble du budget principal, budget Centre de Santé, budget Culture, budget SPANC, budget déchets et budget pépinière et hôtel d'entreprises et permet d'aller au-delà des nouvelles exigences réglementaires.**

Compétence déchets

Le Grand-Figeac détient la **compétence « collecte et traitement des déchets ménagers »** sur l'ensemble du territoire.

- Il assure pour sa part la collecte ;
- le traitement des déchets étant transféré au SYDED du Lot (établissement public en charge du traitement des déchets sur le territoire)

Missions du Grand Figeac

Collecte des ordures ménagères et déchets recyclables (59 circuits de collecte hebdomadaire), maintenance et lavage des bacs, gestion du parc de véhicules, sensibilisation au tri et à la réduction des déchets, gestion de la Redevance spéciale (RS) appliquée aux professionnels collectés par le service

Missions du Syded

- traitement des ordures ménagères issues des collectes
- tri des déchets ménagers issus de la collecte sélective en vue de leur recyclage
- collecte du verre déposé dans les conteneurs et envoi vers la filière de recyclage
- gestion des 29 déchèteries lotoises
- sensibilisation et communication sur la réduction de déchets et les dispositifs existants comme le tri sélectif et le compostage

Charges financières et recettes : 12 M€ qui se décomposent

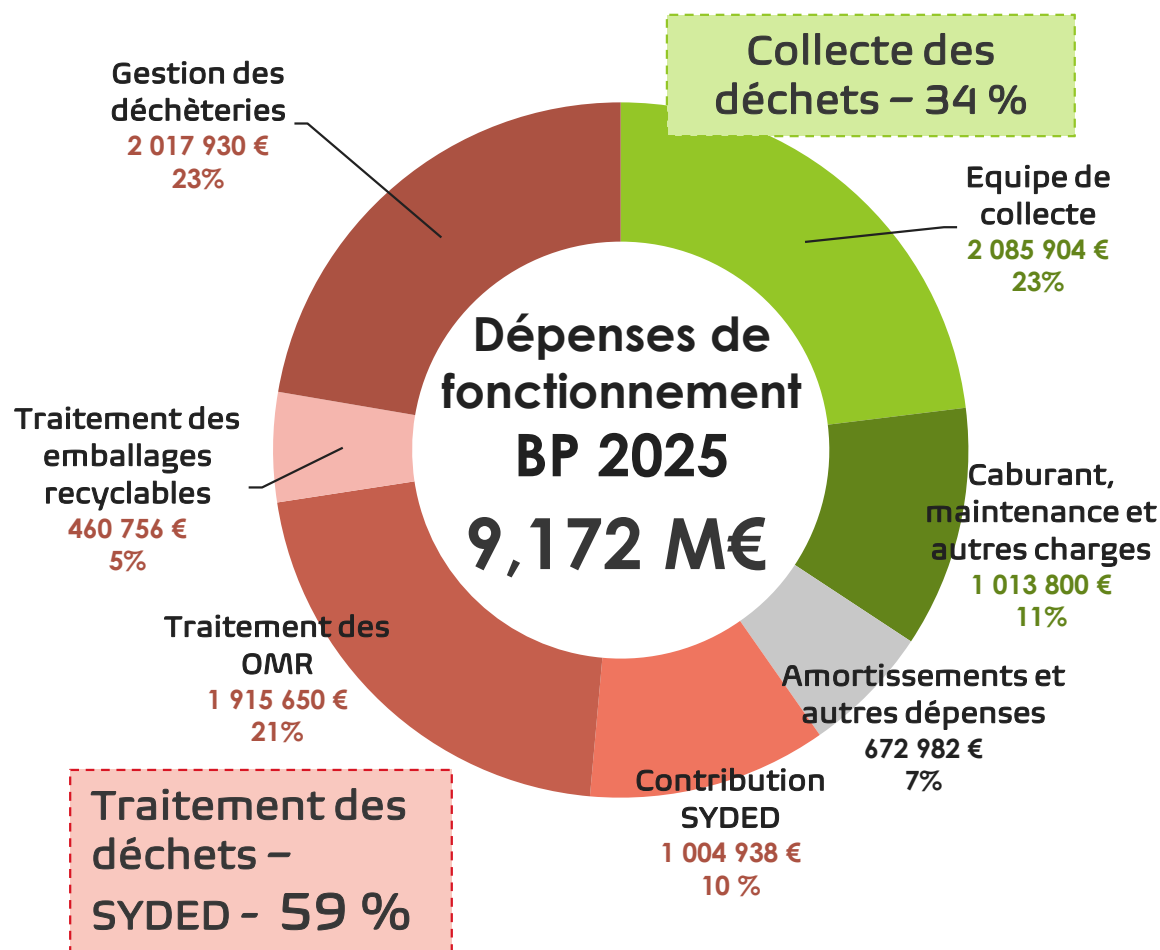
- Fonctionnement : 8.8 M€ / Investissement : 1.4 M€ / + ~2 M€ de charges générales au prorata.

Dont

- **Traitement (participations SYDED) : 5 331 405 €**
- **Masse salariale : 1 922 915 €**
- **Investissement: 1,4 M€**

- **Produit TEOM : 8 023 066 €**
- **Produit redevance spéciale : 348 281 €**

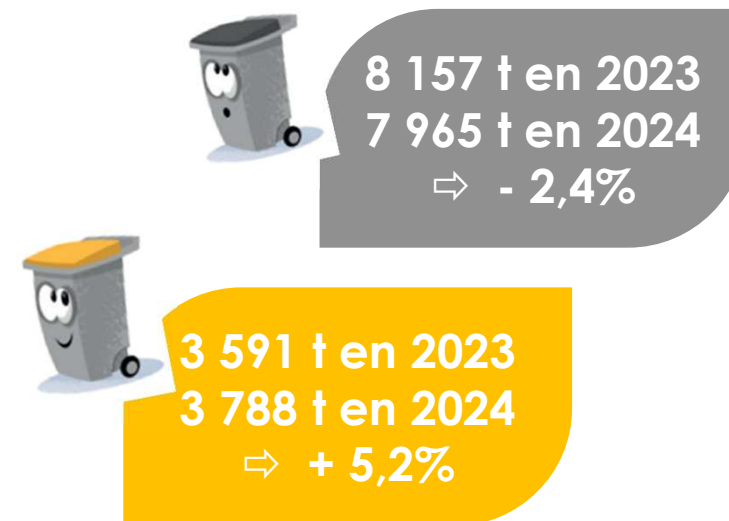
Focus sur le budget déchets 2025



Les dépenses liées aux déchets proviennent **deux postes principaux** :

- **34 % pour la collecte des déchets** : soit **132 €/an** en moyenne par foyer
- **59 % pour leur traitement** : **232 €/an** en moyenne par foyer.

Le coût global du service revient à 393 € en moyenne/foyer.



Recettes de fonctionnement – BP 2025

TEOM : 8,113 M€

Redevance spéciale : 367 k€

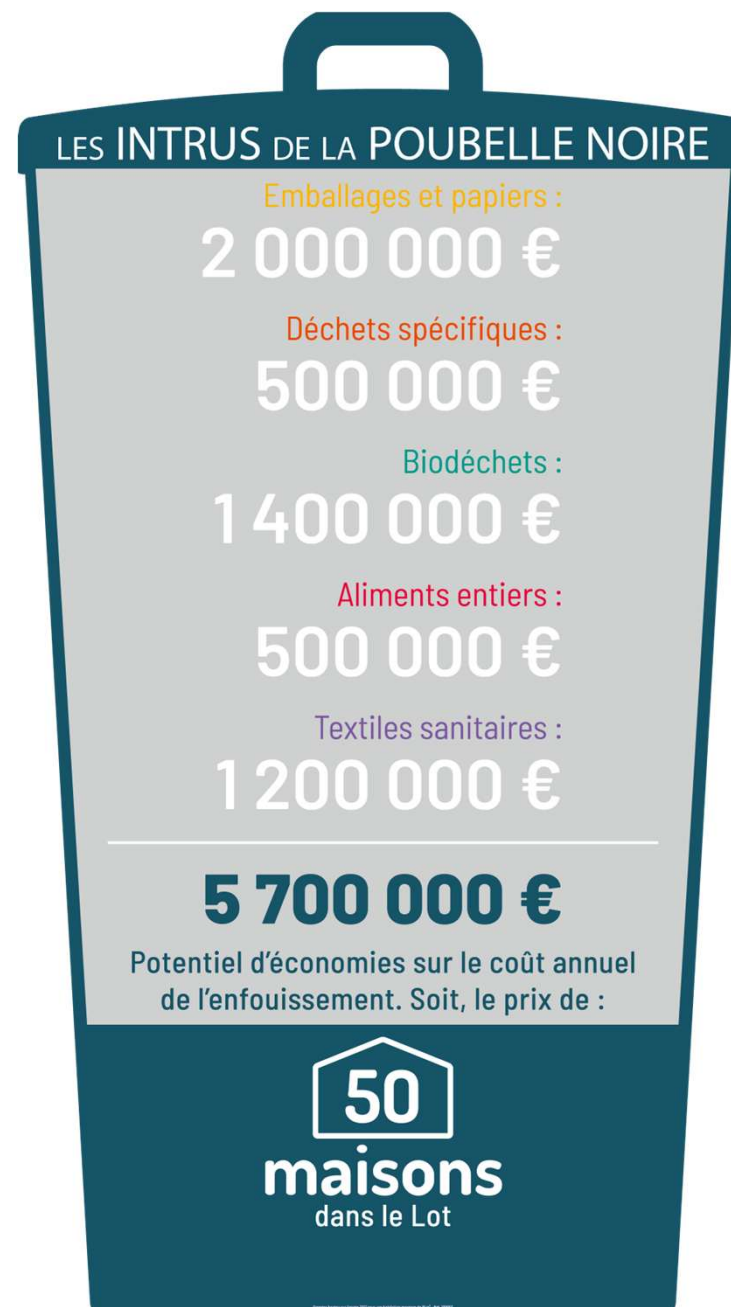
Autres : 11 k€

Excédent reporté : 681 k€

Grâce à l'engagement et à l'effort de tous, les performances sont au rendez-vous : réduction du bac noir et augmentation des tonnages triés

➡ **Taux de TEOM identique en 2025 : 14,1%**

Les intrus ...



Déchets 2025 : quelles actions en 2025?



Comment maîtriser les coûts ?



1 - Pratiquer le compostage pour réduire le sac noir

2 - Trier plus et mieux en respectant les consignes de tri et surtout en évitant les erreurs

80 %
des déchets présents
dans la poubelle noire
ne devraient pas y
être !!!



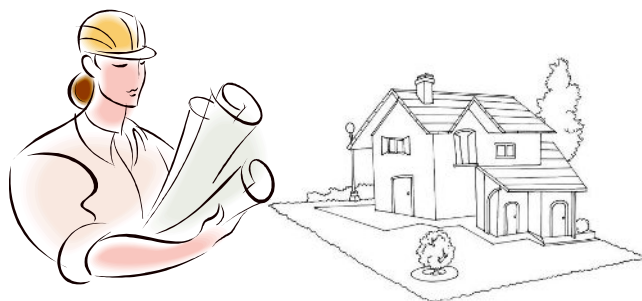
Points de collecte multi-flux pour de meilleures performances

3 - Optimiser la collecte des déchets avec le déploiement de points d'apport volontaire : démarrage de l'expérimentation sur les Vallées du Célé et du Lot

Les grands projets 2020-2026



Des investissements à hauteur de **73,10 M€**



Des politiques structurant l'aménagement du territoire

- Adopter le **PLUI** comme armature structurante du territoire
- Mise en œuvre du **PLH** pour un habitat adapté et évolutif

Assurer les compétences du quotidien

- Nouvelles tranches **d'aménagements économiques**
- Une politique **santé** renforcée : développement du Centre de Santé et animation du Contrat Local de Santé
- De nouvelles structures de **petite enfance**, une politique affirmée au sein de la Convention Territoriale Globale renouvelée
- Des **infrastructures touristiques**: Lac du Tolerme, Voie verte et un schéma de développement touristique
- Un **Projet Sportif de Territoire** tout en poursuivant la modernisation des infrastructures
- Des **compétences voirie, éclairage public et collecte** des déchets en constante amélioration



Poursuivre la politique d'attractivité

- Des investissements pour protéger la population des **inondations**
- Un **Plan Climat Air Energie Territorial** à mi-parcours
- Un **Projet Alimentaire Territorial**
- Un **Projet Culturel de Territoire** (schéma des médiathèques, Cinéma, Site de Gabaudet)

Merci



Retrouvez le Grand-Figeac sur www.grand-figeac.fr

Suivez-nous sur facebook - @GrandFigeac